

Conseil des parents du 11^e arrondissement

Zone SUD

Conseil du mardi 10 février 2026 – n°2

Compte rendu

Participant.e.s :

Mairie du 11^e

Bénédicte Dageville, Adjointe au Maire du 11^e, chargée de la petite enfance

Ana É Silva, Directrice Générale Adjointe des Services

Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfances 11/12

Judith HERVIEU, cheffe de le CASPE

Pôle Familles et Petite Enfance

Stéphanie VIROLLET, cheffe de pôle

Isabelle DUHAMÉL, Coordinatrice Petite Enfance

Représentantes crèches

CC St-Bernard	Céline nOGENT
CC St-Sabin	Florence SCHUTZ
CC Chanzy	Marie-Laure FOURQUAUT

Représentant.e.s des parents

CC Pelée	Co-présidente	CAMACHO HERRERO	Veronica
CC Cour Debille	Co-présidente	LOTTIER	Marie
CC Pelée		BONNARD	Emilie
CC Chanzy		ZUBER	Guillemette
CC Popincourt		HUMBERT	Cécile
CC 6 passage de l'Asile		ROUQUIE	Marina

Actualités

Election nouveau Conseil municipal les 15 et 22 mars prochain.

Calendrier

2023-2024	DATE	Lieu
Conseil des parents Nord Installation et Election	lundi 1 décembre 2025 18h00	MARIE DU 11 ^e
Conseil des parents Sud Installation et Election	lundi 1 décembre 2025 18h00	MARIE DU 11 ^e
Conseil des parents Nord	lundi 9 février 2026 18h00 à 19h30	MAIRIE DU 11 ^e
Conseil des parents Sud	mardi 10 février 2026 18h00 à 19h30	MAIRIE DU 11 ^e
Conseil des parents Sud	lundi 27 avril 2026 18h00 à 19h30	VISIO TEAMS
Conseil des parents Nord	mardi 28 avril 2026 18h00 à 19h30	VISIO TEAMS

Remerciements des parents

En introduction, les représentants des parents ont souhaité adresser des **remerciements collectifs et sincères à l'ensemble des équipes** pour le travail réalisé au quotidien. Les familles ont fait remonter de nombreux retours très positifs :

- activités variées et stimulantes,
- enfants régulièrement en extérieur,
- équipes impliquées, professionnelles et bienveillantes.

Ces messages ont **bien été transmis lors de la réunion** et ont été **accueillis avec beaucoup d'émotion** par les personnes présentes.

Questions générales – Ensemble des crèches

Fonctionnement et pratiques

Question : Fonctionnement de la pataugeoire

(Y a-t-il un rinçage avant et/ou après ? Cette question faisait suite au retour d'un enfant exprimant une appréhension liée à la douche.)

Éléments de réponse : Les jeux d'eau se déroulent uniquement avec de l'eau claire, sans savon. Il n'y a pas de douche : il s'agit uniquement de bacs remplis d'eau en amont. Les ateliers sont toujours encadrés par **deux professionnels**, garantissant la sécurité et le bien-être des enfants.ok

À la suite de la réunion, Madame Duhamel a appelé les parents représentants afin d'apporter une précision complémentaire : **une crèche est effectivement équipée d'une douche**. Celle-ci n'est pas utilisée pour doucher les enfants. En période estivale, elle peut être installée en hauteur afin que les enfants puissent jouer avec l'eau et se rafraîchir.

Question : Possibilité de récupérer les productions des enfants (dessins, créations...)

Éléments de réponse : Certaines productions peuvent être récupérées ponctuellement en fin de journée. Il a été rappelé que l'absence de productions matérielles ne signifie pas une absence d'activités : de nombreuses propositions sont **sensorielles, motrices ou expérientielles**. La remise de productions en fin d'année peut également avoir lieu. Sur le rendu des productions, **chaque crèche a sa propre politique**. Si vous souhaitez récupérer les productions des enfants, **vous pouvez en faire la demande auprès des équipes**.

Question : Harmonisation des règles concernant le port des sur-chaussures

Éléments de réponse : Il n'existe pas de règle harmonisée à l'échelle de toutes les crèches. Une étude menée à Paris en 2015 indique que le port de sur-chaussures n'améliore pas significativement la propreté, et que leur absence ne rend pas les espaces plus sales. Chaque crèche est donc **libre d'appliquer ses propres règles**, en fonction de son environnement et de son organisation. Une demande de **nouvelle étude** a été évoquée.

Question : Harmonisation des fiches de transmission

Éléments de réponse : Une harmonisation est travaillée lors des **journées pédagogiques**, avec une base commune et des adaptations locales. L'objectif n'est pas de standardiser excessivement les pratiques afin de préserver le sens du travail des équipes et la qualité des échanges. La création d'une **fiche globale recensant les questions récurrentes des parents** a été évoquée comme piste de travail future, pouvant faire l'objet de sujets lors des journées pédagogiques.

Prochaine étape côté parents représentants : recenser une liste des questions récurrentes lors des transmissions.

Pédagogie, inclusion et bien-être

Question : Actions mises en place en faveur de l'égalité fille / garçon

Éléments de réponse : La direction réaffirme une volonté forte sur ce sujet. Des actions sont en place : achats de livres, formations, réflexion autour des jeux et des déguisements. Le dialogue avec les parents est encouragé. Cette thématique fait partie des axes abordés lors des journées pédagogiques.

Question : Diversité et représentation (origines, couleurs de peau, modèles familiaux)

Éléments de réponse : Les crèches achètent des livres dès lors que des ouvrages adaptés existent. Les parents peuvent également proposer des livres.

Chaque établissement dispose d'un budget proportionnel au nombre d'enfants accueillis. Les équipes veillent à représenter la diversité des origines, des couleurs de peau et des modèles familiaux, **sans discrimination**. La mise en place de formations pour les professionnels sur le sujet de la diversité des modèles familiaux a été évoquée ; il s'agit d'un sujet pour lequel **il n'existe pas encore de formation dédiée**.

Question : Homogénéisation des pratiques concernant les animations

Éléments de réponse : Il n'existe pas de programme commun. Les cafés des parents sont financés sur la ligne budgétaire de l'alimentation. Des initiatives portées par les parents sont possibles (cafés des parents supplémentaires) et, dans ce cas, à leur charge. Le dispositif *Art pour grandir*, qui consiste à mettre en place des activités culturelles avec une association artistique, concerne environ **10 % des établissements à Paris chaque année**, avec une rotation entre les établissements. Les parents peuvent également contribuer (musiciens, conteurs, yoga, etc.), sans obligation de diplôme.

Piste de réflexion : proposer à l'ensemble des parents, en début d'année via une newsletter, d'intervenir ponctuellement dans les crèches s'ils le souhaitent, en lien avec leurs passions ou leur métier. Dans ce cas, les « outils » seront mis à disposition par les crèches.

Question : Accompagnement des enfants bénéficiant d'un PAI, notamment APLV

Éléments de réponse : Les produits de substitution ne figurent pas toujours dans les marchés actuels (ex. lait de coco). Lorsque l'enfant en exprime le besoin, il pourra avoir davantage à manger d'autres aliments afin d'éviter qu'il n'ait faim. Sur certains PAI, les parents peuvent être amenés à fournir des aliments, avec un suivi assuré par le médecin de la Ville.

Question : Préparation au passage en école maternelle

Éléments de réponse : Les pratiques varient selon les établissements. Des projets passerelles existent :

- temps partagés avec les centres de loisirs,
- adaptation progressive,
- rencontres entre professionnels dans le cadre du « parcours du petit parisien ».

Les visites d'écoles maternelles sont possibles mais restent à l'initiative des chefs d'établissement.

Il n'y a pas d'objectif formel de propreté en crèche ; celle-ci se fait naturellement, à l'initiative de l'enfant et en lien avec les parents.

À noter : tous les enfants nés en **2023** entreront à l'école maternelle en septembre, **sauf cas particuliers** (notamment situations de handicap), étudiés **au cas par cas**.

Question : Prévention et sensibilisation

(Contexte récent d'agressions sexuelles)

Éléments de réponse : Un plan d'action est en cours de développement avec la DASCO. Le 11^e arrondissement se positionne comme **précurseur** en matière de recrutement, de formation initiale et continue, et de renforcement des procédures à l'embauche. Tous les vacataires bénéficient d'une **formation obligatoire avant leur prise de poste sur le terrain**. Un travail est également en cours pour alléger la charge des coordinateurs et renforcer le suivi. Le personnel actuellement en poste est également formé, au regard des événements récents.

Points non abordés lors de cette réunion

Les sujets suivants **n'ont pas été traités lors de cette réunion** et seront abordés lors de la **prochaine commission**, prévue le **27 avril en visioconférence** :

- La possibilité d'un regroupement estival pour tous les enfants.
- L'ouverture éventuelle de nouvelles places dans certaines crèches lorsque l'espace le permet.
- La poursuite des activités intégrant les parents et la mise en place éventuelle d'un calendrier pour le second semestre.
- Le fonctionnement du système de remplacement en cas d'absence ou de retard des professionnels de santé.

Questions spécifiques liées aux travaux

Les sujets relatifs aux travaux **n'ont pas été détaillés en séance**.

Pour chaque situation spécifique (notamment concernant la crèche Chanzy et la crèche Debillé), **Isabelle Duhamel fera un retour direct aux parents représentants**, afin d'apporter des éléments précis et adaptés à chaque établissement.